

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du Mercredi 20 septembre 2017

Etaient présents :

Présents :

F.Dalongeville, V.Joly, D.Herbain, F.mommelé, P.Lamoureux, Jean-Paul Nuyttens, Nadine Lemoine, Francis Meunier, A. Martin, S.Derriche, Laurence Cohen-Carraud.

Excusés : Sylviane Mierlot (pouvoir à Fabrice Dalongeville), Laurent Desmet. Yannick Herbain. Gérard Kersmaker.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/09/2017

Secrétaire de séance : Sabrina Derriche.

1/ Le très haut débit

Le maire accueille les représentants du Syndicat Mixte du Très Haut Débit et leur donne la parole pour une présentation de la création d'un réseau de fibre optique dans l'Oise et dans la commune.

Depuis 2012, un nouveau programme de déploiement de la fibre est déployé. En 2017, la moitié du programme : sur les 300 000 prises dans le département. 10 000 kms de fibres optiques. 300 M€ d'investissements total. Objectif : terminer en 2019 (au lieu de 2027).

619 communes sont aujourd'hui adhérentes au SMTHD : elles ont transféré la compétence Numérique. Bénéficiaire de subventions trouvées auprès de l'Europe, Région, Département et Etat. Commercialiser les prises sur le territoire communal.

Financement : Seul en France à déployer une fibre hors zone AMI (zone grise) en bénéficiant des aides de Europe (Feeder) ; Région ; CD 60 (8M€/an). Pour la part communale, le montant est de 370€ par prise sur un coût de 1200/1300€HT.

Coût : dans le raccordement, pas de coût mais compris dans le prix de l'abonnement au fournisseur d'accès à Internet. Pas d'obligation pour l'habitant de se connecter. Mais la fibre passe dans la rue.

Auger : 209 immeubles x 370€ : 77 300€ pour la part communale.

Est-ce qu'on peut se connecter plus tard et gratuitement ? Oui. C'est dans le service public.

Opérateurs : Accompagné par SFR. Bouygues, Orange et Free annoncent qu'ils arriveraient plus tard. Réseau public mais pas monopolistique.

Financement : Caisse des dépôts. 1,5% sur 25 ans. Offre de base.

En cas de refus de la commune d'adhérer au programme : on peut mais après le programme ne sera pas financé de la même manière.

La Plaque NRO (nœud raccordement optique) est à Crépy-en-Valois. Tirage de câble depuis le NRO. Le SRO (sous répartiteur optique). A Auger le débit dépassera au moins 100 Mo descendant.

Date : Si la commune est d'accord, elle sera équipée en 2019.

Après un échange de questions et de précisions, le maire remercie les représentants du

Commune d'Auger-Saint-Vincent

2, rue du Raguet 60800 - Tél./Fax 03 44 59 16 58

SMTHD. Une décision sera prise lors du prochain conseil municipal en octobre 2017.

2/ Assainissement

Le maire fait un point sur le dossier assainissement, suite à une réunion de travail avec l'ADTO, l'Agence de l'Eau, la CCPV, le Sageba, la commune et le bureau d'études Géo Diagnostics.

Au total, sur les 209 immeubles que compte la commune, 208 ont été contrôlés. Un chiffre remarquable. L'étude prévoit 193 Boîtes de branchement. Quand des boîtes communes sont nécessaires, il y aura des regards séparés pour le contrôle.

Concernant le gravitaire : 2 à 3% de pente avec seulement 17 postes de relèvement. La profondeur du réseau est inférieure pour 110 boîtes inférieures à 0,80. 60% le sont à ce niveau. Le réseau sera donc globalement en gravitaire.

Concernant les travaux dans les immeubles, les coûts sont répartis de la façon suivante : 13% au dessus de 5K€ ; 43% : entre 5 et 3K€ ; 35% : entre 1,5 et 3K€ ; 8% : moins de 1500 euros. Les aides de l'Agence de l'eau sont comprises entre 2K€ et 3K€ (à la date de mai 2017).

Le maire présente un planning réactualisé du calendrier assainissement.

Maitrise d'ouvrage (MOA). Le commanditaire : la commune.

Maitrise d'œuvre (MOE). L'exécutant travaux : L'entreprise.

Phase de l'opération	Quand	Qui
Etudes complémentaires	Septembre	Géotechnique, foncier pour la step
Rédaction DCE (Dossier Consultation des Entreprises) (Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), RC,...) maitre d'œuvre	Octobre	Augers Saint Vincent /ADTO
Publication	Novembre	Augers Saint Vincent / ADTO
Analyse des offres	Décembre	Augers Saint Vincent / ADTO
Choix Maitrise d'Œuvre d'Exécution (MOE) délibération	Janvier	Augers Saint Vincent
Demande de subvention	Avril	AESN / CD60
OS MOE phase projet	mars à septembre 2018	MOE
Publication DCE travaux	octobre	Augers Saint Vincent
Analyse offre marché travaux	novembre 2018	MOE
Demande de subvention travaux	Mars 2019	Augers Saint Vincent
OS travaux	avril 2019	Entreprise travaux
Raccordement des habitants	2020-2021	

Après débat et échanges, le conseil municipal décide d'organiser une réunion publique avant la fin de l'année de façon à rendre compte de cette étude à la parcelle. La date sera communiquée aux habitants.

3/Renouvellement d'Adhésion au Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Commune d'Auger-Saint-Vincent

2, rue du Raguet 60800 - Tél./Fax 03 44 59 16 58

Vu l'échéance de l'agrément CAF du Relais Assistantes Maternelles du Valois conclu pour la période 1^{er} septembre 2013-31 août 2017.

Vu la délibération du Conseil d'Administration du CCAS de la ville de Crépy-en-Valois, gestionnaire du RAM du Valois, en date du jeudi 30 mars 2017.

Considérant que le RAM du Valois maintient ses activités sur le territoire des 21 communes adhérentes et que le gestionnaire souhaite pérenniser ce service en direction des familles et des assistantes maternelles.

Considérant l'évaluation quadri-annuelle 2013-2017 et le projet de fonctionnement 2017-2021 présentés en réunion plénière des communes adhérentes au RAM du mardi 25 juin 2017 et remis à chaque représentant des 21 communes.

Le maire propose aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le renouvellement de l'adhésion au RAM pour la période 2017-2021
- S'engager à inscrire chaque année au budget les dépenses et recettes liées à cette adhésion, notamment pour les appels de fonds émis par le CCAS de Crépy-en-Valois.

4/ Questions diverses

Boulangerie : Distributeur automatique. Publicité dans la commune.

CCPV. Inauguration 30 septembre la VVV. Analyse des sites de ramassage des poubelles. Compétence eau.

Presbytère : Réunion de travail un samedi matin. 7 octobre 9h/11h.

Devis : vitre en attente et éclairage. ETDE.

Roso : Ormoy, Péroy, bois du roi, quel avenir pour ces territoires ? Le samedi 14 octobre à Ormoy-Villers.

Oise rurale : Jeudi 12 octobre au domaine de Montchevreuil, de 14h30 à 17h45.

Salon des maires : Paris. 21, 22, 23 novembre 17. Réussir la France avec ses communes.

Révision du cadastre : Commission communale des impôts directs.

Stationnement : A l'entrée de la commune, demander à ce que le véhicule soit sur l'emplacement adapté.

Cimetière : Mignonette. Les allées.

Terrain de football : Portes ouvertes. Dégradation.

Maison rue de la sainte marie : Construction sur domaine public.

Boîte à livres : Installée sous l'abri bus, rue des Cornouillers. Boîte réalisée par Robert Bourgeois.

Sénatoriales : Dimanche 24 septembre.

Fondation du patrimoine : Convention avec la commune. Le maire indique que le dossier n'a pas évolué et qu'il s'agit de prendre contact avec la fondation.

35 clochers : Dimanche 8 octobre 17. 10h/18h. Si des bénévoles souhaitent participer à cette manifestation, ils peuvent se manifester auprès de la mairie.

Festival alimentaire : Cinéma les Toiles. 16 novembre à 20h. Se nourrir avec des insectes. 23 novembre à 20h. Les terres arables devenues rares et précieuses ou les dégâts de l'agrobusiness. Projections suivies d'un débat.

CETA : Il entre en vigueur le 21 septembre 2017. Un rapport d'experts montre les risques que comporte ce nouvel accord de libre échange. Impact de l'accord économique global entre l'UE et le Canada (AECG/CETA) sur l'environnement, le climat et la santé. 7 septembre

Commune d'Auger-Saint-Vincent

2, rue du Raguet 60800 - Tél./Fax 03 44 59 16 58

2017. Plus largement, il serait sans doute utile de sensibiliser la population sur de nouvelles pratiques environnementales et sur nos modes de vie.

Eclairage public : Ampoules à changer rue Rambure, rue Raguet.

Passage piétons. Rue des Cornouillers.

Ecole : Retour officiel à 4 jours. Accueil le mercredi. Le foyer social de Nanteuil-le-Haudoin remplace Familles rurales.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève le conseil à 23H35.

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Membres du Conseil Municipal,